

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Organisateur : Maire de Crépy-en-Valois, Direction Sports-Animation-jeunesse.

Manifestation : Brocante de Bouillant.

Date : Dimanche 13 avril 2025

Commune : Crépy-en-Valois.

Je soussigné(e)

Nom : Prénom :

Né(e) le : À :

Adresse :

Titulaire de la pièce d'identité n°

Délivrée le Par :

Mail

Atteste sur l'honneur :

- N'être pas inscrit au registre du commerce et des sociétés,
- Vendre exclusivement des objets personnels et usagers,
- Ne pas avoir participé à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du code pénal).

Le

A

Signature :

Cette attestation devra être remise à l'organisateur au moment de l'inscription.

L'article 441-7 du Code Pénal puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :

- 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
- 2° De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ;
- 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.